

# HABITAT

Pour rappel, la principale mission du service Habitat a pour objet :

D'accompagner la sédentarisation en caravanes de familles du voyage Meurthe & Mosellanes par l'aménagement de terrains familiaux. Cette mission passe par une convention entre la collectivité et le service Habitat/Logement du Conseil Départemental de Meurthe et Moselle (CD54), elle relève du PDALHPD et l'association Amitiés Tsiganes est désignée comme opérateur Habitat avec un agrément d'Ingénierie Sociale Financière et Technique.

Le concept de terrains familiaux est une forme d'habitat adapté développé spécifiquement par les gens du voyage qui se sédentarise ; une définition et un mode d'accompagnement à la réalisation de cet habitat spécifique est décrit dans la circulaire de l'Etat du 17/12/2003.

Pour assurer la finalisation de ces projets, nous avons développé un partenariat financier avec des subventions d'aide aux travaux accordés par le CD54 (3000 €) et la Fondation Abbé Pierre (2500 €), des prêts Habitat proposés par la Caisse d'Épargne et Parcours Confiance et garantis par la Cohésion sociale et le CD54 ; auxquels s'ajoute l'ensemble des dispositifs de droit commun (Allocation logement, fonds d'aide à la réhabilitation thermique, subventions Anah...etc).

De par un longue période d'absence du référent du pôle Habitat en 2018, son activité s'est vue réduite, malgré l'embauche d'une Conseillère en Economie Sociale et Familiale sur cette mission. En effet, la complexité des situations en cours, les freins liés à l'urbanisme et à la législation sont des facteurs qui perturbent la plupart des projets de sédentarisation et demandent des compétences et de l'expérience.

De plus un nombre important des dossiers est actuellement en suspens, pour des raisons financières. Les travaux d'assainissement notamment sont très coûteux, les ressources des familles ne suffisent pas pour la faisabilité de ces travaux, et très peu d'aide existe dans le cadre des terrains familiaux privés pour soutenir de tels projets. Les ménages ont acquis des terrains éloignés des réseaux d'assainissement et le raccordement des sanitaires au réseau est souvent très onéreux, parfois la configuration et le zonage de certains terrains ne permettent pas ce branchement et la construction d'une mini station d'épuration individuelle est préconisée mais non réalisable de par son cout ou de la configuration du terrain.

Une réflexion est en cours pour l'amélioration de cette mission, sur le plan financier, technique, afin de faire aux situations bloquées actuellement.

Ci-dessous, tableau récapitulatif des missions en cours, certaines actions seront développées dans la partie correspondant aux territoires d'implantation des ménages.



Tableau récapitulatif des missions en cours (pages suivantes)

COMMUNES	Nb de ménages	PROJET	AVANCEES 2017
<b>VAL DE LORRAINE</b>			
<b>JEZAINVILLE</b>	5	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Construction de maison en bois cordé pour trois ménages</li> <li>• Mise en conformité électrique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Actualisation des demandes, et des ménages restant dans le projet (deux familles sont sorties du projet pour une orientation en logement</li> <li>• Nouvelles demandes pour deux ménages (Blocs sanitaires ou achat d'un mobil home)</li> </ul>
<b>MONTAUVILLE</b>	2	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réflexion sur la faisabilité de l'assainissement</li> <li>• Réhabilitation d'une maison existante</li> </ul>	Réorientation du projet vers l'achat d'un mobil home ou nouvelle petite construction
<b>LIVERDUN</b>	2	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Construction d'une pièce de vie et assainissement</li> <li>• Mise aux normes assainissement et électricité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Non-conformité de l'assainissement réalisé, nouveau devis, mais très couteux</li> <li>• Pose d'un compteur fixe électrique, assainissement très couteux</li> </ul>
<b>FROUARD</b>	1	Installation d'une famille de façon provisoire sur un terrain appartenant au CD 54.	Famille installée avec électricité, eau et assainissement. Reste à étudier l'achat d'un mobil-home.
<b>TERRES DE LORRAINE</b>			
<b>CHAUDENAY</b>	5	Installation des familles sur un autre terrain	Diagnostic social et urbain réalisé, pas de solution foncière sur le toulois, fin de mesure.
<b>MOSELLE ET MADON</b>			
<b>MARON</b>	1	Mise aux normes assainissement et électricité	Travaux d'électricité à finaliser en 2018, assainissement très couteux
<b>CHALIGNY</b>	4	Terrains familiaux ou	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Echange d'in terrain privé contre terrain familial locatif</li> <li>• Orientation d'une famille vers un</li> </ul>

		habitat adapté	habitat adapté provisoire • Demande pour deux familles d'habitat adapté
--	--	----------------	--

.../...

...

COMMUNES	Nb de ménages	PROJET	AVANCEES 2017
<b>GRAND COURONNE</b>			
<b>MONCEL -SUR- SEILLE</b>	11	Amélioration de l'habitat des onze ménages vivant sur leurs terrains. Problématiques très diverses et complexes. Incendie en cours d'année d'une habitation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mutualisation des projets liés à l'assainissement avec la participation de différents financeurs, à concrétiser en 2018.</li> <li>• Achat d'un mobil-home</li> </ul>
<b>PAYS DE L'ORNE</b>			
<b>PIENNES</b>	4	Régularisation de construction pour quatre ménages dans le cadre d'une réactualisation du PLU.	Pas d'information concernant le PLU de la Commune

